REPUBLIQUE FRANÇAISE

C.C. PEVELE CAREMBAULT

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Principal

Numéro SIRET: 20004196000101

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE TEMPLEUVE

M14

COMPTE ADMINISTRATIF

voté par nature

BUDGET: ZAC LE NOLLART

ANNEE 2014

C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - ZAC LE NOLLART	CA	2014
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	ı	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	- A1	1

Chap/	Libelié (1)	Crédits ouverts	Crédits em	ployés (ou restar	ıt à employer)	Crédits
art (1)		(BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	annulés
011	Charges à caractère général	254 345,91	22 302,89	0,00	0,00	232 043,02
6015	Terrains à aménager	200 000,00	8 123,77	0,00	0,00	191 876,23
6045	Achats d'études, prestations de services (terra	. 54 345,91	. 14 179,12	0,00	0,00	40 166,79
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	254 345,91	22 302,89	0,00	0,00	232 043,02
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 ⁻	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	0,00				
TOT	AL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	254 345,91	22 302,89	0,00	0,00	232 043,02
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	254 345,91	22 302,89	0,00	0,00	232 043,02
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de 2013	195 654,09				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) SI le mandatement des ICNE de l'exercice est intérieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks où liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

 C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - ZAC LE NOLLART	CA	2014
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	l	7
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/		Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)	Libellé (1)	(BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+73+74+75+013)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
то	TAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE (ERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	450 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
R 002 E	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de 2013	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2013	0,00
= Différence ICNE 2014 - ICNE 2013	0,00

C-1-3-A02

132

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) SI la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(4) Dont 776.
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - ZAC LE NOLLART	CA	2014
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	1	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	7

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	0.00	. 0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participation	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	KINE KINE	Market SE	
	Total des dépenses financières	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0.00	0,00		0.00
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Pour Information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013	0,00		_	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.
C-1-3-B01

C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - ZAC LE NOLLART	CA	2014
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	1	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTE	S B2	

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des recettes d'équipement	0.00	0,00	0,00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	. 0.00
	Total des recettes financières	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0.00	0,00	0,00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00			
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0.00	0,00		0.00
•	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0.00	0,00		0.00
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2013	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.
C-1-3-B02

C.C. PEVELE CAREMBAULT - 59 - ZAC LE NOLLART		CA	2014
I - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	:	1	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	7

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2013)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Total des dépenses d'équipement	0.00	. 0,00	0,00	. 0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances rattachées à des participation	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00			
	Total des dépenses financières	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0.00	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0.00	0,00		0.00
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	0.00	0,00	0,00	0.00
	Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2013	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Dont 192.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041≈ RI 041.
C-1-3-B01

ante de la Marie de la companya de montre de la companya de la companya de la companya de la companya de la co La companya de la co